

COMMUNE : de Romans sur Isère

Membre de (1) : Valence Romans Agglomération

Communes
de 1 000 habitants et plus

ANNEXE 1 AU PROCÈS-VERBAL
MODÈLE A ou B

ÉLECTION DES CONSEILLERS MUNICIPAUX (2) ET DES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

FEUILLE DE PROCLAMATION n° 1 / 2

annexée au procès-verbal du recensement général des votes (3)

Nom des listes de candidats au conseil municipal	Nom et prénoms des conseillers municipaux élus	Nom et prénoms des conseillers communautaires élus (4)
Liste conduite par THORAVAL Marie-Hélène	THORAVAL Marie-Hélène	THORAVAL Marie-Hélène
Liste conduite par THORAVAL Marie-Hélène	CRUZET Jean-Paul	CRUZET Jean-Paul
Liste conduite par THORAVAL Marie-Hélène	HAJJARI Linda	HAJJARI Linda
Liste conduite par THORAVAL Marie-Hélène	PETIT Etienne-Paul	PETIT Etienne-Paul
Liste conduite par THORAVAL Marie-Hélène	NAIRE Florence	NAIRE Florence
Liste conduite par THORAVAL Marie-Hélène	LATOUR Pierre	
Liste conduite par THORAVAL Marie-Hélène	DESGRAND Raphaëlle	
Liste conduite par THORAVAL Marie-Hélène	BEDOUIN Jérémy	BEDOUIN Jérémy
Liste conduite par THORAVAL Marie-Hélène	OUTREQUIN Nadia	OUTREQUIN Nadia
Liste conduite par THORAVAL Marie-Hélène	JACQUET Laurent	JACQUET Laurent
Liste conduite par THORAVAL Marie-Hélène	ARNAUD Edwige	ARNAUD Edwige
Liste conduite par THORAVAL Marie-Hélène	LABADENS Philippe	LABADENS Philippe
Liste conduite par THORAVAL Marie-Hélène	COSUAL Annie-Claude	COSUAL Annie-Claude
Liste conduite par THORAVAL Marie-Hélène	ROBERT David	
Liste conduite par THORAVAL Marie-Hélène	KHIAI Rachida	
Liste conduite par THORAVAL Marie-Hélène	ALMECIFA Jean-Marc	
Liste conduite par THORAVAL Marie-Hélène	TCHERKIAN Nysiam	
Liste conduite par THORAVAL Marie-Hélène	MARGARON Stéphane	
Liste conduite par THORAVAL Marie-Hélène	GAULT Philippine	
Liste conduite par THORAVAL Marie-Hélène	HINKEL Remy	
Liste conduite par THORAVAL Marie-Hélène	SABATIER Anne-Marie	
Liste conduite par THORAVAL Marie-Hélène	GILLES Antonin	
Liste conduite par THORAVAL Marie-Hélène	VARLET Nathalie	
Liste conduite par THORAVAL Marie-Hélène	GROS Pierre-Adrien	
Liste conduite par THORAVAL Marie-Hélène	BOSSAN-PICARD Marie-Joséphine	
Liste conduite par THORAVAL Marie-Hélène	CAIGAL Ludovic	
Liste conduite par THORAVAL Marie-Hélène	MANCA Christine	
Liste conduite par THORAVAL Marie-Hélène	MANGIN Daniel	
Liste conduite par THORAVAL Marie-Hélène	BONVILLE Nysiam	
Liste conduite par THORAVAL Marie-Hélène	PROST Bernard	
Liste conduite par BUISSON David	BUISSON David	BUISSON David
Liste conduite par BUISSON David	LAVAYSSIERE Claire	LAVAYSSIERE Claire
Liste conduite par BUISSON David	HURIEZ Thomas	HURIEZ Thomas

Fait à Romans sur Isère, le 23 Mars 2026

Le président,
BEDOUIN Jérémy

Les représentants des listes de candidats,

Les membres du bureau,

GAILLARD Blandine
LOPEZ Laurence
SABATIER Anne-Marie

- (1) Indiquer le nom de l'établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre dont la commune est membre. Pour les communes membres de la Métropole de Lyon, indiquer « Métropole de Lyon ».
- (2) A Paris, des conseillers de Paris
- (3) Dans les communes de 30 000 habitants et plus, utiliser plusieurs feuilles de proclamation. Les listes sont énumérées dans l'ordre décroissant du nombre de suffrages qu'elles ont obtenus. Les élus municipaux sont énumérés dans l'ordre où ils figurent sur chaque liste des candidats au conseil municipal. Les élus communautaires sont énumérés sur la même ligne que leur élection en tant que conseiller municipaux.
- (4) Pour les communes membres de la Métropole de Lyon, cette colonne n'a pas à être renseignée.

COMMUNE: de ROMANS - sur - I sère

FEUILLE DE PROCLAMATION n° 2/2.

Nom des listes de candidats au conseil municipal	Nom et prénoms des conseillers municipaux élus	Nom et prénoms des conseillers communaux élus (4)
---	---	--

[illegible]

Les représentants des listes de candidats,

Les membres du bureau,

Fall à Komono sur Isère le 23 Mars 2016

(1) Indiquer le nom de l'établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre dont la commune est membre. Pour les communes membres de la Métropole de Lyon, indiquer « Métropole de Lyon »

(2) A Paris, des conseillers de Paris

(3) Dans les communes de 30 000 habitants et plus, utiliser plusieurs feuilles de proclamation. Les listes sont énumérées dans l'ordre décroissant du nombre de suffrages qu'elles ont obtenus. Les élus municipaux sont énumérés dans l'ordre où ils figurent sur chaque liste des candidats au conseil municipal. Les élus communautaires sont énumérés sur la même ligne que leur élection en tant que conseiller municipaux.

(4) Pour les communes membres de la Métropole de Lyon, cette colonne n'a pas à être renseignée.

(4) Pour les communes membres de la Métropole de Lyon, cette colonne n'a pas à être renseignée.

